

[Numéros / 2011 | 1](#)

Jugement de tribunal administratif rendu irrégulièrement

DÉCISION DE JUSTICE

[CAA Lyon, 1ère chambre – N° 07LY01509 – Ministre de l'agriculture c/ GAEC Chaix – 17 février 2010 – C+](#) [↗](#)

INDEX

Mots-clés

Jugement, Irrégularité, Défaut d'analyse des moyens

Rubriques

Procédure

TEXTE

Résumé

- ¹ Jugement rendu irrégulièrement faute d'analyse des moyens développés dans les mémoires de première instance
- ² Le document présenté par le greffe du tribunal administratif comme une « copie du jugement complet » ne comporte aucune signature et ne peut être regardée comme constituant ni une expédition complète, ni une copie de la minute. S'il contient l'indication des conclusions des parties, il ne comporte ni dans ses visas, ni dans ses motifs l'analyse des moyens développés dans les mémoires. Ce jugement a dans ces conditions, été irrégulièrement rendu.

DROITS D'AUTEUR

CC BY-NC-SA 4.0

[Numéros / 2011 | 1](#)